EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 16/10/2020
Reçu en préfecture le 16/10/2020
Publié le
ID : 060-216004259-20201009-DEL382020-DE

Séance du 9 octobre 2020

N° 38/2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
05/10/2020

Date d'affichage
05/10/2020

L'an deux mil vingt, le 9 octobre 2020 à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5 octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :

M. BRIATTE Hubert ; RULENCE Dorothée ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. DE SOUSA Jean François; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme DE WAELE Isabelle ; Mme FERRY Marie Charlotte ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER Florence ; M. DELAHAYE Frédéric

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :

M. RIGOLET Michel donne pouvoir à M. LECHEVALIER Gilles

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric

Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme GAMEIRO Lucie

OBJET

SEJOURS SCOLAIRES 2020/2021

M. le Maire fait part au conseil municipal l'intention de départ pour un court séjour scolaire en classe découverte à Saint Pierre Quiberon (56) courant 2021 pour lesquelles les classes du CP au CM2 sont candidates. M. le Maire propose d'autoriser ce séjour entrant dans l'objectif de projet d'école pour l'année scolaire 2020-2021 et demande de prévoir au budget 2021, une aide de 1000 € pour l'ensemble du séjour étant donné qu'en 2020 le séjour a été annulé.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **AUTORISE** la classe découverte entrant dans l'objectif de projet d'école 2020/2021
- **DIT** que l'aide de 1000 € pour le séjour sera inscrit au budget 2021.

Ainsi fait et délibéré le 09/10/2020, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Hubert BRIATTE

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)